



BAC PRO Transport

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac professionnel participe à l'organisation, à la mise en œuvre et au suivi des opérations du transport de marchandises, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport (terrestre, aérien, maritime). Il assure les prestations qui y sont associées : étude de marché, organisation du transit, du dédouanement et du stockage. Il prépare les dossiers de transport et de douane, vérifie les documents comptables et de synthèse. Il analyse les coûts, leurs conséquences sur les marges et sur les décisions à prendre. Il peut participer à la prospection commerciale, suivre le règlement des factures, participer à la réalisation d'activités logistiques liées aux flux de marchandises, prévenir les litiges et participer à leur règlement. Dans ses activités, il respecte les procédures, les règles de sécurité et de sureté, les normes qualité et environnementales.

Dans ce cadre, il est en relation avec des partenaires externes (représentants des donneurs d'ordres, des fournisseurs et des clients, des sous-traitants, des administrations) et des partenaires internes (conducteurs, services logistiques, administratifs, commerciaux, comptables) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit, en français et en langue étrangère.

Il est placé(e), selon l'emploi occupé, sous l'autorité d'un responsable d'agence, d'exploitation, logistique, de douane, du service après-vente ou de la qualité-sécurité à qui il rend compte.

DIPLÔME VISÉ

Baccalauréat Professionnel « transports »

OBJECTIFS

Le titulaire de la spécialité « Transport » du baccalauréat professionnel accède, en fonction de son expérience, de la taille de l'organisation et des opportunités, sous l'autorité d'un(e) responsable, d'agence, d'exploitation, logistique, de douane, du service après-vente ou de la qualité-sécurité, aux emplois suivants (liste non exhaustive) :

- assistant(e) d'exploitation transport
- opérateur(trice) de production transport
- employé(e) de transit
- employé(e) aux expéditions et aux arrivages
- chargé(e) d'expéditions *overseas* import/export débutant(e)
- assistant(e) gestionnaire de parc de véhicules
- employé(e) service après-vente
- aide déclarant en douane

CONDITIONS D'ACCÈS

Post troisième sur décision du chef d'établissement d'origine.

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

22 semaines

LE + DE LA FORMATION

Secteur d'activité dynamique offrant de nombreux débouchés. Possibilité de poursuite d'études en BTS ou en IUT.

